



Prix Takavoir 2024

2ème édition

Dossier de présentation

Le prix Takavoir est organisé par la librairie l'ange bleu à Périgny (Loir et Cher) en partenariat avec Caroline Faye (libraire spécialisée en littérature jeunesse, les écoles, les médiathèques et les éditeurs

Périgny, le 6 septembre 2023

Librairie l'ange bleu - Le Coudray - 41100 Périgny

Site Takavoir ; www.prixtakavoir.com

courriel : librairiangebleu@orange.fr

site livre papier : www.librairiangebleu.com

site livre numérique : <http://numerique.librairiangebleu.com>

Le prix TAKAVOIR est un prix littéraire destiné aux jeunes de 9 à 10 ans. Il propose au choix deux sélections : une sélection de contes et une sélection d'album. Il en est à sa deuxième édition.

I – Objectifs

1/ Orienter les jeunes lecteurs vers la découverte d'ouvrages diversifiés de qualité

Les contes sont des récits de faits ou d'aventures imaginaires. Qu'ils visent à distraire ou à édifier, ils portent en eux une force émotionnelle ou philosophique puissante.

Les albums sont des supports d'expression artistique à part entière « sur lequel s'inscrivent, en interaction, des images et du texte ».

La sélection des ouvrages a été basée sur des critères de style, d'histoire, de personnages, de dialogues, de dessin et d'illustration.

2/ Amener les lecteurs à fréquenter la Bibliothèque Centre Documentaire (BCD) des écoles ainsi que les bibliothèques et médiathèques

Les animateurs de ce prix dans les établissements sont les professeurs, responsables des Bibliothèques Centre Documentaire (BCD) ou les bibliothécaires, responsables des bibliothèques et médiathèques. L'ensemble de l'animation se réalise en leur sein :

- Transmission de l'information
- Lecture ou prêt des ouvrages
- Centralisation des fiches de lecture
- Echanges
- Vote

3/ Permettre aux jeunes d'acquérir un statut de lecteur de littérature

Il y a un avant et un après la participation à un prix littéraire. Cette participation permet aux jeunes lecteurs :

- d'émettre un avis structuré sur chaque ouvrage lu,
- d'améliorer leur expression orale et d'apprendre à convaincre les autres jurés lors des échanges et débats sur les ouvrages sélectionnés,
- d'avoir confiance en eux,
- d'être valorisés de participer à l'élection d'un prix littéraire international,
- d'être reconnu par les adultes.

4/ Mettre en place ou compléter un fonds d'ouvrages diversifiés

Les 5 titres acquis par l'établissement compléteront le fonds d'ouvrages déjà présents dans la bibliothèque.

5/ Organiser d'autres animations autour du prix et établir des partenariats avec d'autres établissements

Les **animations autour du prix** peuvent prendre la forme de : club lecture, exposition, défi lecture, émission radio, blog, journal, ateliers critique/dessin, venue animateur, visite librairie, participation salon, ... (cf. détails page 6)

Le **partenariat avec d'autres établissements** participants peut prendre la forme d'organisation commune de la venue d'animateur, du vote final avec débat préalable, etc ...

La librairie l'ange bleu peut mettre à la disposition des établissements participants les coordonnées d'établissements proches qui organisent également le prix.

II – Coût et financement

Coût

Les frais de participation au prix se limitent, pour une année entière d'animation, au coût d'achat des ouvrages.

Les ouvrages sont facturés au prix public de vente moins 9% de remise. Les frais de port sont en sus.

Le coût de la sélection contes est de 65,90 €, celui de la sélection album de 72,45 €. Les frais de port sont de 16,45 €. Pour les DOM, les COM, les frais de port sont respectivement de 38,45 € et de 55,30 € et au tarif du colissimo international pour l'étranger.

Financement

Pour les **établissements scolaires**, le financement se fait à partir de leur budget d'achat d'ouvrages ou à travers une association (association de parents d'élèves, etc...) que l'on trouve au sein des établissements locaux d'enseignement.

Les **médiathèques** qui passent un marché public pour l'achat de leurs ouvrages, peuvent se réserver la possibilité de faire appel à un autre fournisseur si une dérogation au principe d'exclusivité est clairement indiquée dans les clauses contractuelles de l'accord-cadre. Il faut l'avoir prévu avant de lancer le marché.

Si ce n'est pas le cas, elles peuvent financer leur participation au prix sur la ligne budgétaire « animation » ou « actions culturelles », qui n'est pas soumise à marché public. C'est ce que font beaucoup de bibliothèques et médiathèques qui participent à nos prix.

III – Organisation du prix

Jury

Jeunes lecteurs de 9 à 10 ans.

Sélection

Le choix des ouvrages appelés à concourir est réalisé par Caroline Faye, libraire en littérature jeunesse, sur les titres dont le premier tome est paru entre le 1^{er} septembre 2022 et le 31 août 2023 en France parmi les maisons d'édition suivantes :

- Actes Sud junior
- Ah ! Editions
- Albin Michel Jeunesse
- Alice
- Atalante
- Balivernes
- Bayard jeunesse
- Biscoto
- Casterman
- Courtes et longues
- Des Grandes Personnes
- Didier Jeunesse
- Ecole des Loisirs
- Editions du Genevrier
- Eveil et découvertes
- Flammarion Jeunesse
- Fleurus
- Gallimard Jeunesse
- Gautier Langereau
- Glénat Jeunesse
- Grasset Jeunesse
- Gründ
- Gulf Stream
- Hachette Jeunesse
- Hatier
- Helium
- Helvetiq
- Hongfei Cultures
- Kimane
- La Joie de lire
- La Martinière Jeunesse
- La Partie
- La Pastèque
- L'Étagère du bas
- Little Urban
- Magnard Jeunesse
- Maison Eliza
- Makaka
- Mango jeunesse
- Milan
- Nathan Jeunesse
- Oskar
- Père Castor
- Philippe Auzou
- Pocket Jeunesse

- Pourquoi pas ?
- Rouergue
- Rue du monde
- Sabot Rouge
- Sarbacane
- Seuil Jeunesse
- Syros
- Talents Hauts
- Thierry Magnier

Chaque sélection Takavoir Conte et Takavoir Album se compose de 5 titres.

Un concours de critique, de dessin et vidéo sont proposés en option aux établissements participants au prix :

Concours de critique

Le règlement du concours est affiché dans l'établissement (cf. ci-après).

L'objectif est de rédiger une critique argumentée d'un ouvrage de la sélection.

Concours de dessin

Le règlement du concours est affiché dans l'établissement (cf. ci-après).

Ces dessins servent d'illustration à l'affiche de l'édition suivante.

Concours vidéo

Le règlement du concours est affiché dans l'établissement (cf. ci-après).

L'objectif est de réaliser une bande-annonce de deux minutes maximum présentant un des titres de la sélection.

Les films pourront prendre la forme de témoignages, de reportages, de fictions, d'animations, etc.

Le groupe de jeunes intéressés peut constituer un club vidéo.

Inscription et lancement

Sur son compte, l'animateur du prix trouvera, dès son inscription :

- la liste des titres sélectionnés,
- les résumés,
- la fiche de lecture,
- l'affiche,
- le jeu de création de personnage,
- le jeu de fan fiction,
- les conseils de rédaction de critique

Les jeunes intéressés sont invités par voie d'affiche à s'inscrire au prix directement auprès des professeurs de l'école ou des bibliothèques. Un même lecteur ne peut s'inscrire à la fois auprès de son établissement scolaire et de sa bibliothèque.

Lecture

Chaque inscrit est incité par l'animateur du prix à remplir une fiche de lecture par ouvrage. [Cela doit avoir un caractère ludique](#). C'est un document où s'exprime le jeune lecteur qui lui servira à classer ses impressions, de pense-bête pour les échanges en cours d'année et lors du vote final. Un cahier de lecture peut contenir ses fiches ainsi que d'autres informations et comptes rendus d'événements ayant trait au prix.

Un [deuxième jeu](#) sera mis à la disposition des animateurs une fois la lecture bien engagée, afin de maintenir, si besoin, la motivation de lecture.

Animations liées au prix

Afin de donner la pleine mesure de cette animation, nous conseillons de créer un club de lecture ou club « Takavoir » qui se réunira à date régulière tout au long de l'année. Ces réunions peuvent prendre la forme d'un « goûter littéraire ».

L'organisation du prix littéraire dans un établissement peut donner l'idée de lancer des animations autour du prix :

- Défi lecture,
- Emission de radio ou article dans le journal local
- Rédaction articles Blog ou journal de l'établissement,
- Atelier rédaction de critiques,
- Atelier dessin,
- Création d'une exposition des dessins du concours,
- Faire venir un animateur spécialisé - conférence, atelier d'écriture.
- Rencontre avec autres établissements participants,
- Visite de librairie,
- Participation à un festival ou un salon jeunesse.

Des romans, des chèques lire ou bons d'achat peuvent récompenser les jeunes qui se sont particulièrement investis dans une ou l'autre de ces animations.

Vote

Voter est une bonne éducation à la citoyenneté !

Pour pouvoir voter, il faut avoir lu au moins trois ouvrages :

- Les jeunes qui ont lu 3 ouvrages ont droit à 1 voix
- Les jeunes qui ont lu 4 ouvrages ont droit à 2 voix
- Les jeunes qui ont lu 5 ouvrages ont droit à 3 voix

Le vote est réalisé en avril à l'école ou à la bibliothèque à bulletin secret à l'issue d'un débat qui permet l'expression de chacun et son résultat est à télécharger sur [le compte](#).

[Un modèle de bulletin et une urne à monter](#) sont téléchargeables sur le site.

Les animateurs seront appelés, s'ils le souhaitent, à voter. Leur vote sera compté à part des jeunes jurés.

Remise des prix

La remise des prix a lieu lors d'une cérémonie organisée à Paris en présence des éditeurs et des auteurs, dans la mesure du possible.

Les professeurs et les bibliothécaires de chaque établissement participant sont invités à venir¹ accompagnés des jurés.

Si le déplacement n'est pas possible, il est proposé d'organiser une petite cérémonie en interne, à l'occasion du vote par exemple. C'est l'occasion de mettre en avant les jeunes jurés auprès des parents ou des collègues bibliothécaires et direction de l'établissement.

Un diplôme personnalisé, téléchargeable sur le site du prix, pourra être remis à chaque votant au prix.

II - Communication

Une campagne de communication grand public est prévue à travers l'envoi de deux communiqués de presse (lancement, résultat) et la mise à disposition d'un dossier de presse.

Médias visés :

- médias régionaux (PQR, télévision, radio)
- médias nationaux spécialisés liés à l'imaginaire
- médias nationaux spécialisés « livre »
- rubrique livre autres médias nationaux

¹ Les frais de déplacement sont à la charge de l'établissement.

III - Calendrier

dates	Ce que doit faire la librairie	Ce que doit faire l'établissement
à partir du 5 septembre 2023	envoi des identifiants permettant l'accès au compte personnel : liste des titres sélectionnés, résumés, fiche de lecture, affiche, jeu de création de personnage et de fan fiction et aux conseils de rédaction de critique	inscription au Prix en ligne sur le site internet et lancement des concours de dessin, critique et vidéo
A partir du 18 septembre 2023	Accès aux résumés	
à partir du 10 octobre 2023	envoi des livres	
D'octobre 2023 à avril 2024		lecture par les lecteurs inscrits et lancement des animations liées au prix
à partir d'octobre 2023	envoi de la facture	
à partir du 6 novembre 2023	accès à la bibliographie	
13 janvier 2024		date limite de saisie de la liste des inscrits sur l'espace personnel du site internet
12 mars 2024		date limite de saisie des dessins sur l'espace personnel du site internet
31 mars 2024		date limite de dépôt des vidéos et des critiques sur l'espace personnel du site internet
Du 1 avril au 28 avril 2024 à minuit		vote individuel organisé dans chaque établissement puis saisie des votes, titre par titre, sur l'espace personnel du site internet par les responsables du prix
28 avril 2024 à minuit		Date limite de réponse à l'invitation à la remise des prix
Mardi 28 mai 2024	remise des prix à Paris et inscription des résultats sur le site internet	

LEXIQUE

Conte : désigne à la fois un récit de faits ou d'aventures imaginaires et le genre littéraire qui relate lesdits récits. Qu'il vise à distraire ou à édifier, il porte en lui une force émotionnelle ou philosophique puissante. Il est distinct du roman, de la nouvelle et du récit d'aventures par l'acceptation de l'invraisemblance propre au genre merveilleux, ainsi que par certains codes, comme la fameuse phrase d'introduction traditionnelle « Il était une fois ». Le conte littéraire est un récit court (contrairement au roman ou à l'épopée), dans lequel les actions sont racontées (et non représentées comme au théâtre).

Epopée : long poème d'envergure nationale narrant les exploits historiques ou mythiques d'un héros ou d'un peuple.

Roman : genre littéraire caractérisé essentiellement par une narration fictionnelle et dont la première apparition peut être datée du XII^e siècle. Initialement écrit en vers qui jouent sur les assonances (répétitions de la voyelle accentuée à la fin de chaque vers), il est écrit en prose dès le XII^e siècle et se distingue du conte ou de l'épopée par sa vocation à être lu individuellement et non écouté.

Dynamique au XVIII^e siècle, le roman devient le genre littéraire dominant à partir du XIX^e siècle et présente aujourd'hui un grand nombre de sous-genres.

Récit : forme littéraire consistant en la mise dans un ordre arbitraire et spécifique des faits d'une histoire.

Album : livre contenant avant tout des images. C'est un support d'expression artistique à part entière « sur lequel s'inscrivent, en interaction, des images et du texte » au sein d'un support. La plupart des albums publiés appartiennent le plus souvent au domaine de la littérature d'enfance et de jeunesse

Prix Takavoir 2024

Concours de critique - Règlement

L'objectif

Ecrire une critique argumentée sur un des ouvrages de la sélection (positive ou négative).

Les conditions de participation

Ce concours est ouvert uniquement aux participants au prix littéraire Takavoir. Les candidats s'inscrivent auprès de leur professeur ou à la bibliothèque.

Moyens

La critique ne doit pas résumer l'histoire.

Elle devra être rédigée sur une page A5 (21 cm x 14,8 cm), taille de police 12, interligne de 1, maximum de 1 200 signes (espaces compris). L'écriture manuscrite est proscrite.

Chaque candidat remettra une seule critique à son professeur ou à la bibliothèque.

Dépôt des critiques

Les critiques devront être déposées sous format Word sur *Mon compte* sur le site internet www.takavoir.com avant le 31 mars 2024 minuit, par l'animateur dans son espace personnel.

Prix, jury et sélection

Une première sélection écarte tous les textes qui ne répondent pas au règlement ainsi que ceux dont la qualité littéraire est jugée insuffisante. C'est sur cette sélection, mise en ligne à partir du 15 avril 2024, que les membres du jury composé de libraires et d'éditeurs votent.

Deux prix sont attribués : Un prix Takavoir Conte et un prix Takavoir Album.

Les récompenses : diffusion de la critique sur le site Takavoir + bon d'achat de livres d'une valeur de 30 euros + invitation à la remise du prix Takavoir à Paris*

* les frais de déplacement sont pris en charge par la librairie l'ange bleu

Prix Takavoir 2024

Concours de dessin

Règlement

Ce concours est ouvert uniquement aux participants du prix littéraire Takavoir.

Les dessins lauréats du concours servent d'illustration aux affiches du prix Takavoir 2025.

Le prix attribué : illustration de l'affiche Takavoir 2025 + bon d'achat de livres d'une valeur de 30 euros + invitation à la remise du prix Takavoir à Paris*

Les candidats s'inscrivent auprès de leur professeur ou à la bibliothèque.

Chaque candidat remettra un seul dessin à son professeur ou au bibliothécaire.

Le dessin, de **format portrait A4 en couleur**, devra être une œuvre de création, sans aide de logiciels informatiques, ayant trait au monde du conte ou de l'album et/ou au prix Takavoir. Toute copie/plagiat d'une œuvre existante sera écartée sans information préalable ni justification.

Chaque dessin devra être scanné en format jpeg par le professeur ou au bibliothécaire et saisi sur l'espace personnel du site internet www.prixtakavoir.com.

Date limite d'envoi des dessins : 12 mars 2024.

Une première sélection écarte tous les dessins qui ne répondent pas au règlement ainsi que ceux dont la qualité graphique est jugée insuffisante. C'est sur cette sélection, mise en ligne à partir du 1^{er} avril 2024, que les membres du jury composé de libraires et d'éditeurs votent.

* les frais de déplacement sont pris en charge par la librairie l'ange bleu

Prix Takavoir 2024

Concours de bande-annonce vidéo

Règlement

L'objectif

Réaliser une bande-annonce de moins de deux minutes sur un des titres du prix Takavoir.

La bande annonce doit donner l'envie de lire l'ouvrage choisi.

Les films pourront prendre la forme de témoignages, de reportages, de fictions, d'animations, etc.

Les conditions de participation

Ce concours est ouvert uniquement aux participants au prix littéraire Takavoir. Les candidats s'inscrivent auprès de leur professeur ou à la bibliothèque.

Les participants peuvent concourir seuls ou en équipe. Une même personne ne peut se porter candidate à la fois seule et en équipe.

Les vidéos doivent être illustrées et sonorisées avec des éléments dont la provenance est clairement affichée (cf. fiche conseils ci-après).

Matériel autorisé et contraintes techniques

Tout matériel est autorisé, les participants ont donc la possibilité de tourner leur vidéo à l'aide de téléphones portables, caméras ou appareils photos.

La vidéo ne doit pas dépasser 2 minutes (hors générique).

Ne pas oublier d'optimiser l'encodage et la compression pour faciliter la projection sur grand écran du film.

Dépôt des vidéos

Les vidéos devront être déposées sur la plateforme [Youtube](https://www.youtube.com) et le lien ainsi créé saisi sur l'espace personnel du site internet www.prixtakavoir.com avant le 31 mars 2024 minuit.

Prix, jury et sélection

Une première sélection écarte toutes les vidéos qui ne répondent pas au règlement ainsi que ceux dont la qualité cinématographique est jugée insuffisante. C'est sur cette sélection, mise en ligne à partir du 15 avril 2024, que les membres du jury composé de professionnels du cinéma, de libraires et d'éditeurs votent.

Les récompenses : diffusion de la vidéo sur le site Takavoir + bon d'achat de livres d'une valeur de 60 euros + 2 films en format DVD + invitation à la remise du prix Takavoir à Paris*

* pour le lauréat ou le représentant de l'équipe lauréate

Concours de vidéo (suite)

Conseils techniques

Écriture du scénario

Cliquer sur <http://ecolecinevideo.free.fr/Ecriture/scenario.html>

Réalisation

Cliquer sur <http://passeursdimages.premiersplans.org/telechargements/realiser-un-court-metrage.pdf>

Pense-bête du tournage : <http://www.f3-frivaud.ch/vitrine/documents/module3/reportage/Conseils%20tech.%20tourn.htm>

Que faire avec sa caméra de poche ? - <http://upopi.ciclic.fr/transmettre/parcours-pedagogiques/que-faire-avec-sa-camera-de-poche>

Post-production

Organiser le montage

C'est lui qui crée l'ambiance, donne le rythme et raconte l'histoire finale.

Avant de procéder au montage, il faut sélectionner les plans et les séquences préférées qui racontent le mieux l'histoire.

Garder les rushes (c'est-à-dire tous les plans tournés), ils pourront toujours être utiles pour raccorder deux scènes ou combler des vides.

Au moment de passer au montage, utiliser le scénario ou le storyboard de départ pour ne pas perdre le fil.

Logiciel gratuit pour aider à monter la vidéo

Deux logiciels gratuits pourront aider à monter la vidéo :

- Sur PC (Windows) : [Movie Maker](#)
- Sur Mac (Mac os x) : [iMovie](#)

Cinéma d'animation

Initiation au cinéma d'animation - <http://upopi.ciclic.fr/transmettre/parcours-pedagogiques/initiation-au-cinema-d-animation>

Concours de vidéo (suite)

Trouver de la musique libre de droit

Il y a quelques règles qu'on ne peut contourner. Il n'est pas autorisé d'utiliser librement sans autorisation et gratuitement les créations musicales. Mais, il existe des musiques gratuites et libres de droit (attention, libre de droit ne veut pas dire gratuit) :

- musicscreen.be
- auboutdufil.com
- jamendo
- dogmazic
- Club Linux Atomic

Bruitage

universal-soundbank.com est un site qui met à votre disposition gratuitement des effets sonores et bruitages (bruits humains, d'animaux, ambiances, etc.) libres de droit.

Les autorisations préalables

Faire participer des amis à la vidéo

Lorsque l'on filme une personne ou un lieu, il faut des autorisations de droit à l'image (cf. doc ci-après). Chaque lieu ou individu a une image protégée : on ne peut donc pas représenter quelqu'un ou quelque chose sans autorisation, même pour un film amateur.

Obtenir une autorisation de filmer dans un lieu public

Pour filmer dans un lieu public, contacter la mairie ou le commissariat de la ville. Pour filmer dans un lieu privé, il faut l'autorisation du propriétaire.

Pour en savoir plus : <http://www.apprendre-le-cinema.fr/demander-une-autorisation-de-tournage>

Une fois obtenues, garder précieusement ces autorisations. Elles pourront être demandées plus tard.

Lexique du cinéma

Cliquer sur <http://devenir-realisateur.com/lexique/>

Concours de vidéo (suite)

Demande d'autorisation d'utilisation de l'image d'une personne au sein d'un film

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Autorise à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif mon image et ma prestation réalisée àle pour les besoins de la réalisation d'un film intitulé «.....» d'une durée respective de minutes sur support internet et de leur exploitation sur tout support.

Le film ci-dessus mentionné a vocation à faire l'objet de représentations publiques et de reproductions.

La représentation publique du film précité comporte notamment la communication de l'œuvre au public par internet.

Cette autorisation est valable pour toute la durée de l'exploitation du film.

Fait à _____, le _____
en deux exemplaires

Signature

Lauréats Prix Takavor

Année 2023

Catégorie	Titre	Auteurs	éditeurs
manga	RANKING OF KINGS T.1	TOKA, SOSUKE	KI-OON